

Formation initiale des enseignants

Durant plus de quatre ans, notre groupe de travail s'est attelé à cette tâche ardue et délicate qui a consisté à mener à bien une réflexion sur la réforme et la revalorisation de la formation initiale des enseignants.

Nos multiples débats enrichis par les apports de spécialistes et d'invités ont abouti à une première position en mai 2009 dont nous vous rappelons ici les éléments essentiels (pour la version complète, nous vous renvoyons aux numéros de Tribune de juin et septembre 2009).

Munis d'un cahier des charges bien fourni, nous avons poursuivi nos activités et envisagé l'organisation du cursus, son contenu général, l'accessibilité des études, les nécessaires mesures transitoires...

Ce texte ne clôture pas définitivement nos discussions, la réflexion se voudra bien évidemment évolutive.

Des aspects telles la réforme du CAP-DAP, l'actualisation du CAPAES et de l'agrégation, la place des éducateurs, ... doivent être envisagés dans la même perspective.

L'orientation généraliste, que certains préconisent de scinder en fonction des âges, et le contenu de la première année de bachelier, méritent à coup sûr un approfondissement.

Alors qu'en 2008, la revendication d'un allongement et d'une réforme de la formation apparaissait à beaucoup d'acteurs comme incongrue voire vexatoire, aujourd'hui il est communément admis qu'il s'agit d'une nécessité qui revêt un certain caractère d'urgence.

L'évaluation du cursus « Instituteur préscolaire » par l'AEQES et l'évaluation participative initiée par le Ministre MARCOURT et à laquelle nous avons activement contribué, ont mis en évidence certes les forces mais surtout les grandes faiblesses de la formation initiale actuelle à quelque niveau que ce soit (HE, Unifs, PS).

Le constat ne peut rester lettre morte et la réponse politique ne peut consister en des accommodements tel que le maintien de l'existant. L'octroi du barème de MASTER aux instituteurs et régents qui détiennent un MASTER en sciences pédagogiques est aujourd'hui un incitant mais la formule a ses limites notamment en termes d'accessibilité pour tous et surtout, de l'avis même des formateurs, elle n'est peut-être pas pédagogiquement la plus adéquate.

En conclusion, il est important de dire et redire encore que ce qui nous a guidé tout au long de ces 4 ans, c'est la volonté de concevoir une réforme qui soit un outil d'amélioration des conditions d'apprentissage, de lutte contre l'échec, le décrochage scolaire et les inégalités un outil de revalorisation professionnelle et sociale des enseignants. Nous espérons y être modestement parvenus.

C. CORNET – 08/10/2012

Réforme et revalorisation de la formation initiale des enseignants

Table des matières

Première partie : rappel des principes adoptés en 2009	3
Pourquoi réformer et revaloriser la formation initiale des enseignants ?	3
Les missions que la CGSP souhaite voir confiées à l'enseignant	3
Etre professionnel, c'est :	4
Quel sera le profil des formateurs de formateurs ?	5

Première partie : rappel des principes adoptés en 2009

La CGSP rappelle ici la position qu'elle avait exprimée en 2009 et qui avait été adoptée par le Comité communautaire au mois de mai de la même année. Dans ce cadre, la CGSP s'était positionnée sur les 3 éléments suivants :

- La nécessité d'une réforme et d'une revalorisation de la formation initiale des enseignants
- Le contenu de la formation
- Le profil des formateurs.

Pourquoi réformer et revaloriser la formation initiale des enseignants ?

La CGSP-Enseignement considère qu'une réforme et une revalorisation profonde de la formation initiale des enseignants sont des conditions essentielles de toute démocratisation de l'éducation. Des études internationales montrent que c'est la pierre angulaire incontournable des systèmes scolaires qui parviennent à conjuguer performance et égalité.

De plus, il faut savoir que depuis 2007, la Belgique, l'Autriche et la Roumanie sont les seuls pays européens où la formation des enseignants ne se situe pas à un niveau universitaire (source : Eurydice).

Pourquoi ?

1. *Pour lutter contre une école inégalitaire*
2. *Pour répondre à un métier de plus en plus complexe*
3. *Pour valoriser professionnellement le métier d'enseignant et le reconnaître socialement*
4. *Pour favoriser la mobilité entre pays européens*
5. *Pour supprimer les hiérarchies entre les enseignants. A unité de fonction, unité de formation.*

Comment ?

1. *Passer de 3 à 5 ans*
2. *Pas question d' « allonger pour allonger »*
3. *Objectif : former des professionnels de l'enseignement.*

Les missions que la CGSP souhaite voir confiées à l'enseignant

L'enseignant doit :

- vouloir amener tous ses élèves au plus haut niveau de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être
- être convaincu de l'éducabilité de tous ses élèves
- lutter contre toutes les formes de racisme et de sexisme
- apporter la capacité de comprendre le monde et les rapports de force qui le fondent et celle d'agir collectivement à le transformer.

Etre professionnel, c'est :

1. *Maîtriser les savoirs et les compétences à faire acquérir.*

La nouvelle formation doit :

- a) exiger du futur enseignant une maîtrise maximale
 - des savoirs et des compétences à faire acquérir
 - des méthodes et des instruments pédagogiques et didactiques.
- b) développer chez le futur enseignant
 - la conscience que les connaissances doivent être en constante évolution
 - des éléments de culture générale
 - une maîtrise élevée de la langue de l'enseignement.

2. *Centrer son action sur l'élève*

La nouvelle formation doit faire en sorte que le futur enseignant organise, évalue et régule son enseignement avec les résultats d'apprentissage comme critère d'efficacité de l'action. Attention que ce soit bien les résultats de l'élève, son apprentissage, qui soit au centre de l'activité de l'enseignement.

3. *Choisir et mettre en œuvre les pédagogies et les didactiques les plus efficaces en fonction des objectifs à atteindre*

Par ex : la didactique des disciplines est essentielle pour maximiser la compréhension de la matière et l'acquisition des compétences par les élèves. Le choix judicieux des pédagogies et des didactiques permet, dans bien des cas, de limiter les procédures de remédiation, souvent lourdes et difficiles à mettre en œuvre au sein de l'école. Il permet surtout d'éviter le redoublement et les classes de niveau qui apparaissent totalement inopérantes dans la lutte contre l'échec scolaire.

Il conviendrait d'aborder au cours du cursus les thématiques suivantes :

- l'étude des différents types et courants en pédagogie
- la recherche en éducation
- la psychologie générale : concepts (intelligence, mémoire, motivation, ...) et courants (cognitivism, constructivism, comportementalism, ...)
- la psychologie de l'enfant et en particulier de celui à qui l'enseignant s'adressera
- l'épistémologie et l'histoire des disciplines enseignées (dans la perspective de la didactique)
- les statistiques appliquées aux sciences humaines
- les modèles et les outils didactiques relatifs à la discipline enseignée.

Le passage à 5 ans devrait assurer une maîtrise plus approfondie de ces matières en :

- fournissant un véritable regard scientifique et critique sur ces matières
- faisant comprendre les débats philosophiques, sociologiques, politiques dans lesquelles elles sont ancrées
- initiant aux recherches (et méthodologies de ces recherches) qui permettent d'évaluer leur efficacité

- rendant les futurs enseignants capables de réguler leur action à l'aide des résultats aux évaluations externes et d'utiliser les outils produits dans le cadre de ces dispositifs de pilotage
- les faisant entrer dans une logique de formation continue
- permettant à l'enseignant d'être à la fois un théoricien et un praticien de la pédagogie.

4. *Etre capable de réfléchir sur sa pratique et la réguler*

Cela suppose que le futur enseignant

- vive des expériences de terrain répondant à certaines conditions¹
- dispose d'outils théoriques pour analyser cette expérience
- utilise le vocabulaire et les concepts spécifiques pour parler de son action.

5. *Intégrer son rôle dans une vision plus large du cadre de l'enseignement*

La formation doit fournir :

- des connaissances relatives au système scolaire (voire aux systèmes de formations) du niveau local au niveau régional
- des éléments de sociologie
- des données concernant les dispositions politiques relatives à l'éducation
- des connaissances sur le fonctionnement de la société et de ses institutions.

6. *Affronter si nécessaire les difficultés des classes*

La formation en 5 ans devrait pouvoir circonscrire la période d'adaptation initiale le plus possible. Pour ce faire, la maîtrise des savoirs et des compétences décrites ci-dessus devrait être complétée par des connaissances solides et des compétences en matière de :

- *communication*
- *gestion de conflits et de la violence (y compris dans leur dimension sociale)*
- *psychologie sociale*
- *relations écoles-parents*
- *pédagogies multiculturelles*
- *alphabétisation*
- *législation scolaire*
- *travail en équipe.*

Quel sera le profil des formateurs de formateurs ?

Il est attendu des formateurs de formateurs que :

- *le pédagogue soit « ouvert » à la (aux) discipline(s) ;*
- *le spécialiste de la (des) discipline(s) soit aussi expert des processus psychologiques et pédagogiques d'apprentissage.*

¹ Ces expériences doivent être exploitées en profondeur, ne pas être limitées à l'observation, ne pas être trop précoces (cf Comité Communautaire du 20 mai 2009).